

SCIENCES PO, SCIENCES PO BORDEAUX ET SCIENCES PO GRENOBLE RENFORCENT LEURS LIENS

Forts de relations particulièrement étroites depuis la fin des années 1960, les trois établissements ont décidé d'approfondir et d'étendre leur coopération, dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et la documentation.

La nouvelle convention tripartite établit que pour la période 2014-2018, les trois établissements vont mettre en place des passerelles pour favoriser la mobilité des enseignants et la flexibilité des parcours des étudiants. Sciences Po va également poursuivre la mise en œuvre d'enseignements croisés entre son Ecole urbaine (plus spécifiquement les masters *Governing the Large Metropolis* et *Politiques urbaines et métropolitaines*) et l'IEP de Bordeaux.

Dans le domaine de la recherche, des travaux vont être engagés dans la continuité des coopérations déjà menées dans les champs des relations internationales, des études européennes, des études africaines, de l'analyse des politiques publiques, de l'économie politique et des affaires urbaines. Les projets conjoints concerneront également le lien entre opinion et action publiques, les nouvelles méthodologies d'enquête et d'archivage, la sociologie pratique des mondes sociaux et la sociologie électorale. Les trois établissements coopèrent ainsi au grand projet « TriElec », qui a pour ambition de mettre en place des « Enquêtes Nationales Electorales Françaises » (ENEF) sur le modèle des *American National Election Studies* (ANES).

Les services de documentation des trois institutions vont renforcer la mutualisation de leurs activités de soutien et d'aide à la formation et à la recherche, en particulier en matière de prêt, de données de la recherche¹ de numérisation et de conservation partagée des documents². L'archive ouverte créée par Sciences Po et baptisée SPIRE³ sera utilisée conjointement par les trois établissements.

Enfin, toutes les initiatives qui permettront de valoriser la vie étudiante au profit d'une meilleure connaissance et d'un enrichissement mutuels seront encouragées, en particulier dans les domaines de la culture, des activités physiques et sportives.

¹ Ainsi, les trois établissements ont constitué conjointement une base unique de *Travaux universitaires inédits de science politique* (TUISP) présents sur la base <http://tuisp.online.fr/> alimentés par les IEP de Bordeaux et de Grenoble

² A titre d'exemple, depuis 2010 les IEP de Bordeaux et de Grenoble disposent d'un accès intranet à la base numérisée d'archive des dossiers de presse de la FNSP, c'est-à-dire à plus de 2 500 dossiers constitués de coupures de presse françaises, étrangères et de documents institutionnels de 1945 à 1970. Elle traite des questions politiques, économiques, sociales et culturelles de la France et des pays du Monde.

³ Cf. <http://spire.sciencespo.fr/>

A la demande des IEP de Bordeaux et Grenoble, et afin de leur permettre de recouvrer une politique de ressources humaines pleinement autonome, les deux IEP et la FNSP s'emploieront chaque année, en lien avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à réaliser l'affectation directe des emplois aux IEP de Bordeaux et de Grenoble lorsque ceux-ci deviennent vacants. Dès 2015, 5 départs à la retraite seront ainsi remplacés directement dans les IEP de Grenoble et Bordeaux, sans passer par la FNSP.

Forts de cette dynamique renouvelée, Sciences Po et les IEP de Bordeaux et de Grenoble participent à la constitution d'un pôle référent dans le domaine des sciences humaines et sociales à la fois au niveau national et international.

Contact Presse : Caroline Allain

caroline.allain@sciencespo.fr / tel : 01 45 49 72 98